



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Ministres et secrétaires d'Etat

Question écrite n° 2706

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le Premier ministre de lui faire connaître s'il est exact que son Gouvernement est, dans l'histoire du régime parlementaire français depuis 1875, celui qui compte le pourcentage le plus élevé de membres - plus de 35 p 100 - qui n'étaient pas parlementaires lors de leur nomination comme ministre ou secrétaire d'Etat.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Premier ministre confirme à l'honorable parlementaire que son Gouvernement est effectivement celui qui compte le pourcentage le plus élevé de membres qui n'étaient pas parlementaires lors de leur nomination. Sous la Ve République, des pourcentages approchants ont été atteints à diverses reprises, et principalement dans la composition du premier gouvernement de M Jacques Chirac de mai 1974. En ce qui concerne les républiques antérieures, la comparaison n'a pas de portée véritable dans la mesure où le fait d'être parlementaire était, selon une tradition bien établie, une condition quasi impérative pour entrer au gouvernement. Seuls y dérogeaient les officiers généraux auxquels étaient habituellement confiés les ministères touchant à la défense, et le Premier ministre pense que l'honorable parlementaire est satisfait de constater ainsi que profite désormais à la société civile ce qui était anciennement réservé à la société militaire.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2706

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2539